

Maire d

ARRONDISSEMENT de

Du ACTE DE MARIAGE d  
 âgé de ans, né à le du mois d département mil  
 à lo profession d domicile  
 à département d fils d  
 à département d profession d d domicile  
 à département d et d

N°

Et d  
 âgée de ans, née à le du mois d département mil domicile  
 à département d profession d fille de  
 domiciliée à département d et de

Les actes préliminaires sont 1°

*Les Actes préliminaires pour le mariage d'Augustin Alazard, officier public, et de Marie Joséphine de la Commune de la garde sous le nom d'Alazard. Ce mariage a eu lieu le 1er janvier 1857 au presbytère de la commune de la garde.*

*Dieu nous assiste.*

*Alazard*



et le tout en forme; de tous lesdits actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI de l'art. V, livre 1° du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un

En présence de  
 département d âgé de ans, domicilié à  
 département d De département d âgé de ans, profession d  
 De département d domicilié à  
 département d âgé de ans, profession d  
 Et de département d domicilié à  
 département d âgé de ans, profession d

Après quoi, moi faisant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi.

COMMUNE

TABLE Alphabétique des Mariages.—1857.

d

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATES DES ACTES.